

À LA UNE. Nouvelle saison. Le président du CD 31 au parloir.

MICHEL LE BOT : « Se poser les bonnes questions »

l'essentiel ▶ Fermeture des portes olympiques, élections à l'horizon 2020-21, le président du CD 31 et vice-président délégué de la FFPJP n'élué aucun aspect de l'actualité. Morceaux choisis en guise d'ouverture.

Votre discipline de prédilection ne sera pas sport additionnel à Paris en 2024, comment l'avez-vous vécu ?

Comme tous ceux qui estimaient que le dossier tenait la route, j'ai été déçu et triste, forcément. Cela ne m'empêche pas d'accepter la décision du COJO (comité d'organisation des Jeux Olympiques) avec *fair-play*. Tant mieux pour le breakdance si le potentiel de développement auprès des jeunes et des médias est jugé plus important. Après tout, la Capitale avait bien été candidate malheureuse face à Londres pour 2012. On s'est ce qu'il est advenu, à nous de nous inspirer de cet exemple, à nous de nous poser de bonnes questions.

Quels leviers faut-il actionner ?

Je précise tout d'abord qu'il n'y a pas eu de réunion de crise à la FFPJP. L'image très positive que renvoie la télévision de notre sport doit rebondir partout. Avec, peut-être, certains points du règlement à faire évoluer. Le football a bien connu les tirs au but après prolongation, la mort subite, puis l'arbitrage vidéo...



Michel le Bot va tourner la page du CD 31 à l'issue de son mandat. Désormais, c'est un mandat national qu'il vise. /Photo DDM, Nathalie Saint-Affre

Quid du CD 31, à la tête duquel vous achevez votre dernier mandat ?

Je veux tout d'abord saluer le dévouement et l'intelligence des élus du comité départemental et des membres des secteurs qui sont autant de chevilles ouvrières. J'ai vraiment la chance d'être bien entouré. Mais aujourd'hui, après deux décennies passées au sein du CD 31 dont douze années

de présidence, ma volonté est de m'investir davantage encore au niveau fédéral, même si j'ai pris la décision de n'en parler qu'au moment voulu. Et à ceux qui se demandent pourquoi je ne me suis pas positionné plus tôt, je dirai que le respect dû à Michel Desbois (décédé en mai 2018, NDLR) était au-dessus, bien au-dessus même, de toute autre considération.

Recueilli par Philippe Alary

BOISSONS ALCOOLISÉES OU BOULES, IL FAUT CHOISIR

Très respectueux comme chacun sait du caractère électif de sa succession à l'horizon 2020, Michel le Bot n'a pas daigné s'appesantir outre mesure sur le sujet. Un signe fort néanmoins, et qui ne trompe pas. Raymond le Manac'h est, avec l'actuel président du CD 31, la personne habilitée à procéder aux fameux contrôles d'alcoolémie qui ont fait couler leurs lots d'encre et de salive. Le matériel idoine a été acheté, le protocole établi en bonne et due forme, les ordres de mission signés. S'il n'est pas adepte de la prohibition absolue dans la mesure où il y a un temps pour tout, Michel le Bot estime quand même « que les agissements d'une minorité ont conduit à édicter des règlements draconiens car tout dirigeant digne de ce nom a une obligation de sécurité des biens et des personnes ». Petite précision à l'attention des inconditionnels de ce que l'on appelle « le manège carré », la vente de bière sans alcool, à l'inverse de certaines tenues vestimentaires, a encore voix au chapitre.



Raymond le Manac'h assurera les contrôles. Photo DDM, N. Saint-Affre

ZOOM. Championnat départemental. La feuille de route des représentants du CD 31 déjà rédigée en bonne et due forme.

Pour rallier Dijon, il va falloir envoyer du plomb

« Casser (ou couper, c'est selon) les points ». Faire sortir de l'aire de jeu – les terrains, il faut le savoir, font quinze mètres de long pour quatre mètres de large, et ce nonobstant une éventuelle tolérance à la baisse –, les boules adverses, histoire de mettre un maximum de pression et d'éviter d'encaisser, sait-on jamais, une grosse mène.

Ce schéma, tous les adeptes de la doublette le connaissent comme le fond de leur poche. Certes, en 2013, à Sassenage, Denis Olmos et Christian Fazzino avaient décroché la lune alors que ni l'un ni l'autre ne sont ce que l'on appelle « des tireurs purs » mais ce rappel équivaut à l'exception qui confirme la règle. Si Dylan Rocher a enfilé à trois reprises (2016, 2017 et 2018) le maillot tricolore mis en jeu lors des sessions organisées à Lanester, Soustons et Quillan, c'est aussi parce qu'Henri Lacroix est largement capable de suivre la cadence sur le pas de tir. Autant dire que, ce samedi sur les coups de quatorze heures pour commencer (la reprise intervient le lendemain matin en phase finale), le bruit caractéristique des



Philippe Rigaud saura, au même titre qu'Eric Berrocal, porter haut les couleurs de Lévi-gnac. /Photo DDM, archives Didier Pouydebat.

frappes lourdes comme le plomb risque fort de se faire entendre.

Un seul billet en jeu

64 tandems, c'est plus qu'il n'en faut pour dresser la liste exhaustive des forces en présence. Néanmoins, de Stéphane Berlier à Rocky Ratqueber en passant par « Bambi » Schmitt, Ludovic Furton, Frédéric Abruzzo, Jean-Michel Raynal et autres Demeter (non pas Robert, mais Christophe, l'ancien champion de ligue cadet et junior), les préposés au bombardement seront là. Au meilleur de leur forme ? La question reste posée, car cette échéance intervient beaucoup plus tôt que les années précédentes. Agencement du nouveau calendrier oblige.

Au chapitre de la continuité, la très grande sélectivité de cette épreuve qui, en principe, ne qualifie que le vainqueur pour le championnat de France organisé cette année à Dijon. Présents sur la grille de départ, Sébastien Castaing et Alexandre Peigne pourront témoigner si besoin de l'ampleur de la tâche.

Ph. A.

SUR LE GRIL. Tête à tête féminin.



Séverine Armaing (Fenouillet) est sur les rangs. /Photo DDM, Didier Pouydebat

La couronne attend sa reine

L'une des plus belles décisions (connotée du point de vue de l'innovation, cela va de soi) de la présente décennie. On ne remerciera jamais assez l'aéro-pape fédéral d'avoir porté sur les fonts baptismaux une épreuve consacrée à la gent féminine. Une compétition de surcroît associée tel le plus paritaire des binômes à la doublette masculine, ce qui écarte d'emblée tout risque de concurrence néfaste. L'anomalie longtemps en vigueur hélas chez ces messieurs (le championnat de France en doublette et celui en tête-à-tête avaient lieu au même endroit et le même week-end, avec le choix cornélien que cela suppose pour le joueur concerné par les deux échéances) n'a jamais assombri en revanche le volet féminin, et c'est tant mieux. Elles seront donc trente-deux à briguer sans calcul ni arrière-pensée le titre de Reine de Garonne, ce dimanche 7 avril, à partir de 9 heures, du côté de Lavernose.

Des absentes de marque

Trente-deux joueuses, cela signifie qu'un écrémage des plus conséquent s'est produit en amont dans la mesure où l'on a flirté avec la barre des 500 participantes tous secteurs

confondus. Attention toutefois à d'éventuelles conjectures plausibles mais erronées, l'absence de certaines grandissimes favorites ne relève pas forcément d'une élimination prématurée. Ainsi, du fait du stage programmé à Nîmes par le staff tricolore et pour ne prendre qu'un exemple significatif, ni Emilie Vignères, ni Cindy Peyrot ni Audrey Bandiera n'ont pu défendre leurs chances, fin février.

Qu'importe, Cazères sera représenté par Nadège Biau, tenant du titre, par Rose – Marie Foch, Toréa Tairo et Cécilia Berthoud. Côté Columérin, on suivra de près Debbie Hemery, toujours placée mais pas encore gagnante. La Franco-Américaine possède l'indispensable bagage (point, tir) pour ceindre sa première couronne.

Dernière précision et sauf coup de théâtre lié à un désistement ultérieur susceptible de générer une hypothétique « wild card », seule la lauréate aura le privilège de se rendre à Dijon, les 30 et 31 août prochains, pour représenter le CD 31. Si le Gard et l'Hérault qualifient les deux finalistes, la Haute-Garonne, elle, ne dispose que d'un seul passeport.

Ph. A.

DANS LE ROND

JEUNES > Un joker pour Castelginest.

Bonne nouvelle pour le quatuor composé de W.Gimenez, K. Faurel, M. Benoni, L. Uhlmann et D.Lautrec. Les protégés de Raymond Neveu, malgré leur défaite en finale du CDC le 16 mars dernier, à Toulouse, participeront quand même à la phase finale régionale, fin septembre. Par contre, dans la catégorie cadets/juniors, une simple place de finaliste équivaut à la médaille en chocolat.

EN VUE

Avec pas moins de 52 triplètes recensées au graphique samedi dernier, le club de Villeneuve-Tolosane a fort bien réussi son tout premier positionnement sur l'échiquier. En effet, à titre de comparaison, quatre-vingts équipes étaient présentes sur la grille de départ, il y a un peu plus de six mois, du côté de Fenouillet, la référence départementale absolue au niveau de la dite configuration. Depuis belle lurette qui plus est. Une belle mise en valeur pour le noyau dur emmené par Christelle Raynaud.

